VADE-MECUM

Pour l'examen pédagogique de la SSPM en vue de l'obtention du diplôme de professeur de contrebasse

Rédigé par Brigitte Bryner-Kronjäger, 1998.

Remarque préliminaire : Ce vade-mecum est un commentaire relatif au règlement des examens pour l'obtention du diplôme d'enseignement (partie IV C) de 1996. Il complète le vade-mecum de 1995 sur la formation pédagogique de la SSPM, en se concentrant sur les aspects spécifiques de l'instrument. Conçu comme un guide à l'intention des étudiants et des formateurs, il vise à définir plus précisément les connaissances et capacités requises ainsi que le contenu des examens oraux. La bibliographie regroupe un choix d'ouvrages apportant des éclairages intéressants sur les aspects didactiques, pédagogiques et artistiques de la pratique de la contrebasse. Son étude est recommandée, mais pas obligatoire.

1. Leçons

Première leçon avec son propre élève (40 minutes)
La leçon et l'entretien qui suit doivent aborder les aspects suivants :
Aspects relatifs au contenu, tels que planification de l'enseignement, déroulement, choix des objectifs pédagogiques, diversité des méthodes utilisées, encouragement des capacités propres de l'élève et autres thèmes indiqués sous « examen oral ».
Aspects relatifs à la personnalité, tels que compétences personnelles, perception de soi-même et des autres, sincérité, ouverture, flexibilité.
Aspects sociaux, tels que communication pendant l'enseignement, comportement, intuition, capacité de s'imposer, esprit critique.
L'étudiant amène son élève.

Leçon de démonstration avec un élève inconnu (30 minutes)
L'objectif principal de cette leçon est de savoir reconnaître les capacités de l'élève inconnu et d'élaborer la leçon en conséquence. Lors du colloque qui suit, les candidats doivent être en mesure de donner des indications sur la manière de poursuivre le travail avec l'élève inconnu.
C'est le professeur de didactique qui se charge de l'organisation de la leçon avec l'élève inconnu.

2. Examen oral - colloque (30 minutes)

En plus des thèmes généraux de psychologie pédagogique, le candidat devra étudier et pourra être interrogé sur les domaines spécifiques suivants :

1. Objectifs spécifiques de l'enseignement de la contrebasse, prise en considération de la motivation individuelle, des besoins et des capacités des élèves, enseignement de la contrebasse à des enfants, aspects de l'enseignement de groupe, encouragement des élèves à mettre en pratique leurs connaissances.
2. La contrebasse dans les musiques pratiquées aujourd'hui à tous les niveaux (niveau professionnel et amateur, musique classique et musique de divertissement).
3. Littérature : répertoires adaptés aux différents niveaux, méthodes disponibles, études, présentations spécifiques pour l'instrument, arrangements personnels.
4. Interprétation : caractéristiques stylistiques des différentes époques et des divers styles (y compris le jazz)

5. Contrebasse et improvisation : formes libres, formes liées (variations sur des gammes, de la simple ornementation jusqu'à la création de thèmes personnels), improvisation d'accompagnement (par exemple dans la musique folklorique suisse), lignes simples de « Walking Bass » dans le swing, formes d'ostinato dans la musique populaire et dans le jazz sud-américain ; techniques d'exercices en rapport avec la lecture (à vue) et le jeu par cœur.
6. Méthodes permettant d'intégrer le solfège appliqué et la théorie musicale générale dans l'enseignement de la contrebasse.
7. Utilisations de moyens auxiliaires, équipement optimal de la salle d'enseignement.
8. Conseils lors de l'acquisition d'un instrument, de l'archet, de la caisse, d'un pick-up et d'un amplificateur, entretien et installation de l'instrument.
9. Approche didactique, apprentissage et exercice de différents aspects musicaux, et leur relation avec la technique de jeu :
    A. Disposition de base : positions du corps, jeu debout et assis, motricité sensorielle, cinesthésie, respiration, tension/détente
    B. Secteur du bras droit/de la main droite : métrique/rythmique, tenue et conduite de l'archet, contact avec les cordes, changement de corde, point de contact par rapport à la longueur et à la vitesse de l'archet, timbre, articulation, phrasé, etc.
    C. Secteur bras gauche/main gauche : représentation du son, sûreté du toucher, intonation, différents types d'intonation (par rapport à leurs fonctions et aux styles), position et doigté dans les positions du manche, de transition et du pouce, systématique des positions et des changements de position, flageolet naturel et artificiel, schéma des positions dans les gammes, accords et séquences de motifs, articulation de la main gauche, vibrato.
    D. Coordination et synthèse : technique de jeu au service de l'expression musicale conforme au style, représentation mentale, acquisition d'automatismes, coordination entre la main gauche et la main droite.

10. Histoire et évolution de la contrebasse

On trouvera un aperçu dans les ouvrages suivants :
Alfred Planyavsky, « Der Barockkontrabass Violone »
Alfred Planyavsky, « Geschichte des Kontrabass », erweiterte Ausgabe, 1984 (pages/chapitres suivants : p. 272-475, 538-608, 632-648)
Johachim-Ernst Berendt, « Das Jazzbuch » (p. 410-424).

11. Facture instrumentale, phénomènes acoustiques lors de la formation du son, diffusion du son dans l'espace.

Il est recommandé de travailler les thèmes ci-dessus en se référant à sa propre expérience pratique et pédagogique.